

**terrain de bicross.** Dans ce cadre, l'actuelle grille de départ manuelle sera remplacée par une grille à commande automatique. Dans le même temps, des travaux d'adaptation et de remise en état de la butte de départ seront réalisés.



La piste du terrain de bicross

Est également inscrit à ce budget le financement des **études pour la démolition / reconstruction du local dit « club house »** proche des courts de tennis, qu'il est prévu de reconstruire pour un usage plus polyvalent en 2014.

## ■ Enfance

### Deux « classes mobiles » informatiques dernière génération à l'école élémentaire

Un ambitieux projet concrétisé dans le budget 2013 pour les enfants de St Germain :

l'informatique au quotidien comme support d'aide aux apprentissages dans les classes.

En remplacement d'une salle informatique désuète et aujourd'hui peu pratique, le conseil municipal, en accord avec les enseignants de l'école primaire a décidé de procurer à ces derniers des moyens informatiques nouveaux et conséquents, disponibles et utilisables dans les classes.



Les ordinateurs portables des classes mobiles

Chacun des deux groupes élémentaires dispose ainsi maintenant d'une « classe mobile informatique » équipée de 14 mini-ordinateurs portables chacun (les enfants travailleront 2 par 2), d'un ordinateur portable pour l'enseignant et d'un vidéo projecteur.

**Depuis les travaux de mise aux normes de sécurité réalisés en 2012**, les deux bâtiments de l'école primaire ont été entièrement câblés afin de doter toutes les salles de l'école d'un accès réseau et Internet.

Avec ce nouveau matériel, les professeurs pourront ainsi s'appuyer sur l'informatique dans leur classe pour dispenser leur enseignement et bénéficier en complément des supports écrits traditionnels de ressources numériques et des ressources de l'Internet sans déplacer leurs élèves en dehors de la classe, et ainsi intégrer la pratique de l'informatique à leur enseignement.

Bien évidemment l'installation a fait l'objet d'un paramétrage strict conforme aux exigences de l'éducation nationale afin de n'autoriser pour les enfants et les enseignants que certains accès au Web et de limiter l'utilisation des réseaux sans fil.

Une formation à ce nouvel outil sera proposée aux enseignants au mois de mai.

Coût de l'opération : 30 000 euros pour l'acquisition et l'installation de ce matériel.

### 2013 verra également la suite et la fin des travaux programmés sur 2012 et 2013 :

Après les travaux de remise aux normes de sécurité, et avant les travaux de mise en conformité avec les règles d'accessibilité à réaliser pour 2015, est prévue en 2013 la réfection des peintures dans les écoles dans le courant de l'été 2013 (Coût estimé de l'opération 110 000 €) qui clôturera la vaste campagne de rénovation et de mise en conformité de nos bâtiments engagée depuis plusieurs années.

**Parmi les autres travaux à réaliser** dans nos écoles en 2013, la construction d'un petit bâtiment de stockage à l'école Paul Eluard (Coût prévisionnel de l'opération, 30 000 €).

### Un budget 2013 contraint, mais porteur d'investissements importants avec une fiscalité communale toujours modérée pour les habitants.

C'est le 28 mars dernier que le conseil municipal a adopté à la majorité (25 pour et 3 abstentions), le budget 2013 de la ville.

Comme en 2012, et comme depuis maintenant quatre années, ce budget voté est marqué par la baisse des dotations de l'Etat mais également par l'accentuation des difficultés économiques et sociales, par le coût des réformes en cours ou à venir, par la prise en compte de nouvelles normes dont personne ne remet en cause le bien fondé (normes d'accessibilité, de sécurité, par exemple ...) mais qui représentent un coût important pour les budgets locaux.

Ce budget a été préparé et voté comme chaque année afin de :

Maintenir voire améliorer le niveau des services rendus à la population : ainsi, conformément à ces objectifs, les dépenses de fonctionnement de ce budget 2013 ont été conte-

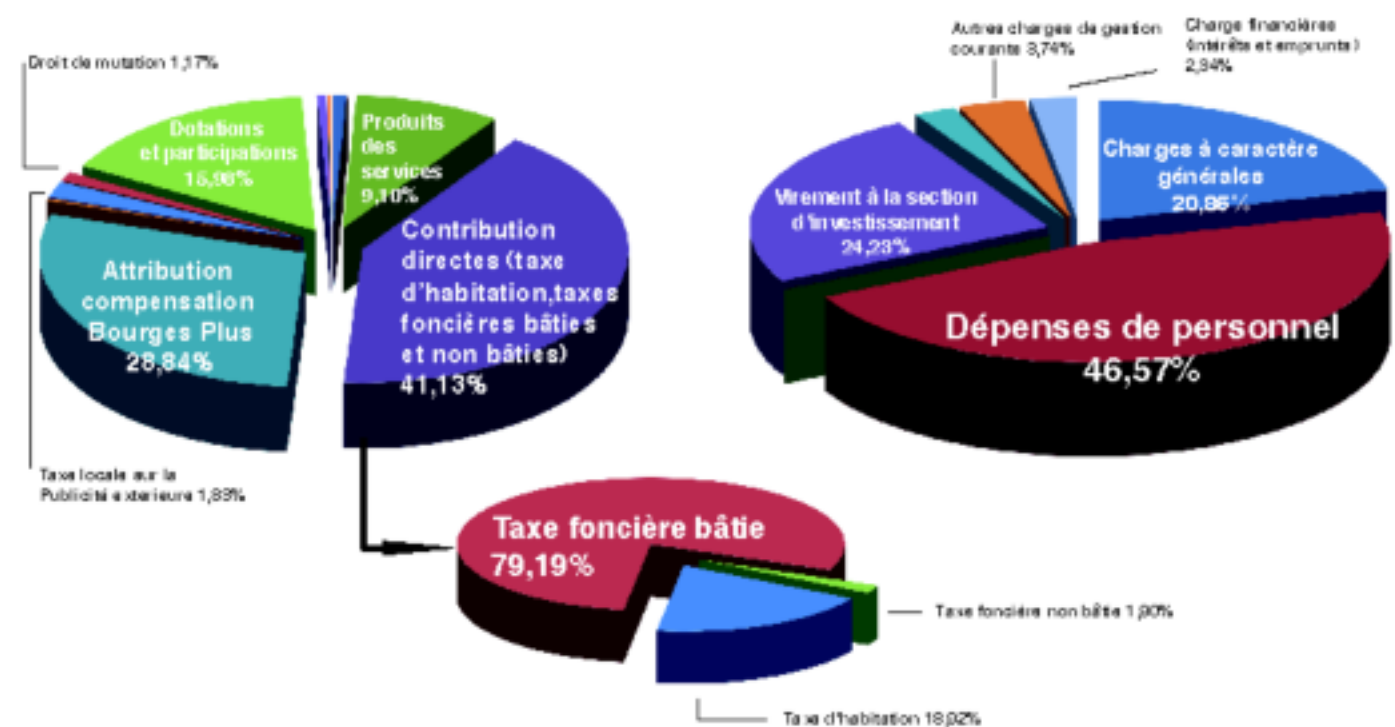
nues sans pour autant amputer la capacité des services municipaux dans leurs missions au service de la population. Maîtriser le montant des emprunts nécessaires aux investissements importants: en quelques années, le niveau des emprunts a été réduit de façon sensible sans pour autant amputer la capacité à investir de notre commune.

#### Impôt locaux : la modération communale

Modérer la part communale de la fiscalité sur les habitants : pour 2013, les taux communaux des impôts sur les familles ont été votés par le conseil municipal avec une progression limitée à 2%. Ainsi, l'évolution de ces taux depuis 2007, période sur laquelle l'inflation cumulée s'établit à + 8,50 %, traduit la volonté du conseil municipal de maîtriser la part communale des impôts locaux :

- taxe d'habitation	:	- 27,60 %
- taxe foncière bâtie	:	+ 7,52 %

### Répartition des principales recettes et dépenses de fonctionnement 2013





Soit sur la période, une baisse importante du taux de la taxe d'habitation et une évolution du taux de foncier bâti inférieure à l'inflation.

Nous avons décidé en 2007 de baisser de façon importante notre taxe d'habitation mais également la taxe foncière bâtie pour contrebalancer la hausse prévisible de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères que nous transférons à Bourges Plus. L'agglomération ne nous a pas suivi dans nos demandes et a alors décidé d'augmenter de façon très importante la taxe et de ne pas redonner aux germinois au titre de la solidarité communautaire le retour d'une partie de cette somme comme nous aurions pu l'espérer.

**Ainsi, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, décidée par Bourges Plus depuis 2009, est passée d'un taux communal avant transfert de 3,87 % en 2008 à un taux voté par Bourges Plus pour 2013 de 7,63 %. Ainsi la hausse décidée par Bourges Plus représente près de 100 % d'augmentation de cette taxe.**

Cette hausse est très supérieure à l'inflation et très supérieure à ce qui était nécessaire à l'équilibre des dépenses du service de collecte et de traitement des ordures ménagères sur notre commune !.

#### 2013: deux chantiers importants

Parmi les autres éléments significatifs de ce budget 2013, la réflexion pluriannuelle sur l'évolution du budget, conduite depuis plusieurs années, permet également au conseil mu-

nicipal d'avoir une projection de l'évolution du budget de fonctionnement et une programmation des investissements qui permet à la fois de programmer la réalisation de nouveaux équipements, mais aussi de réaliser l'entretien du patrimoine actuel et du matériel.

Le budget 2013 est notamment marqué en investissement par la réalisation de deux chantiers importants: celui de la restauration collective qui représente un investissement majeur pour Saint Germain du Puy, et celui de la remise aux normes et de l'amélioration de la piscine municipale, chantier qui va impliquer la fermeture de cet équipement pour une période de quatre mois de juin à septembre.



Emplacement de l'ancienne imprimerie CCIF

Ce budget 2013 est également marqué positivement, cette fois ci par la concrétisation fin 2012 du dossier de la vente des locaux de l'ex imprimerie CCIF, ce qui a permis d'effectuer la reprise de nos résultats 2012 dès ce budget primitif et leur utilisation pour financer les investissements dès ce budget primitif et ainsi limiter le recours à l'emprunt.

## LES PROJETS A LA LOUPE

### Centre Communal d'Action Sociale

Le budget 2013 consacré au fonctionnement du centre communal d'action sociale s'équilibre à 200 735€. Outre les recettes propres à ce budget et liées principalement à la vente des repas du foyer restaurant, le budget de la commune verse une subvention d'équilibre de 21 050 € au budget du CCAS.

Parmi les actions du CCAS financées dans ce budget :

#### Le relais assistantes maternelles (RAM):

Au service des familles qui recherchent une garde pour leur enfant et au service des assistantes maternelles en ce qui concerne leur métier, leurs droits, Le RAM est aussi un lieu d'accueil où les enfants peuvent venir avec leur « nounou » participer à des activités utiles à leur développement et à



Le pique-nique du RAM

leur socialisation. Cette année encore des sorties et des ateliers ont été organisés tout au long de l'année. Le RAM bénéficie du soutien de la CAF dans le cadre du contrat enfance jeunesse passé avec cet organisme.

### Les aides versées par le CCAS

Chômage, augmentations du coût des énergies et de bien d'autres biens de consommation mettent parfois des familles en difficulté pour régler certaines factures devenues trop lourdes pour un budget déjà serré.

Ainsi, en 2012, le Ccas a participé au règlement de factures à hauteur de 7000€ pour une cinquantaine de familles germinois.

62% de ces aides concernent le gaz, l'eau, l'électricité et viennent bien souvent en complément de celles allouées par Conseil général et des associations caritatives comme le secours populaire français dans notre commune.

#### L'épicerie sociale et solidaire :

L'épicerie assure une distribution de denrées alimentaires qui sont en grande partie fournies par la Banque Alimentaire du Cher, et bénéficie du soutien du réseau des épiceries solidaires (ANDES). Son action a permis d'aider cette année plus de 250 germinois dont une centaine d'enfants.

La distribution des denrées est organisée par le personnel communal et des bénévoles qui sont formés aux règles de l'hygiène et de la sécurité. Les usagers participent à la collecte nationale annuelle qui se déroule en novembre et également à des ateliers cuisine, et d'autres moments conviviaux qui sont organisés tout au long de l'année.

#### Portage de repas à domicile :

plus de 30 personnes sont livrées à domicile par le personnel communal. Ce service assure ainsi un repas quotidien à des personnes souvent seules et leur permet de recevoir une visite plusieurs fois dans la semaine.

#### Repas des aînés :

Ce moment convivial fort apprécié chaque année puisque plus de 480 personnes répondent « présent » est organisé par le Centre Communal d'Action Sociale.

Le repas et l'animation musicale en font depuis des années, sa réputation.

#### Le foyer restaurant :

Cette année encore le foyer a connu une bonne fréquentation. Des repas à thèmes y sont organisés.

Les ateliers multi activités :

grâce à un nouveau partenariat avec l'association « mieux vivre et bien-être » les séances auront lieu en 2013 une fois par mois sauf pendant l'été. Le programme est disponible dans les différents services municipaux.

## Sports

### Trois chantiers prévus pour 2013

Les travaux de réhabilitation de la piscine municipale vont être réalisés du 10 juin au 6 octobre de cette année.

C'est une enveloppe financière de près d'un million d'euros qui va être consacrée aux travaux, ceux ci consistant notamment à :

- Remplacer le carrelage dans les vestiaires et sur les plages,
- Mettre en conformité nos rejets dans le réseau d'assainissement de Bourges Plus et dans le réseau pluvial,
- Traiter l'eau rejetée pour la réutiliser en adoptant l'ultra filtration. Essentiellement dans le but de générer des économies de fonctionnement à l'avenir par la réduction des apports en eau neuve dans le bassin et, par voie de conséquence, des coûts de chauffe de l'eau,
- Traiter le problème de la présence de chloramines qui nous contraint aujourd'hui à fermer ponctuellement la piscine,
- Améliorer la performance énergétique du bâtiment par renforcement de l'isolation du toit mobile et le remplacement des baies vitrées, également avec l'objectif de réduire les coûts de chauffage,
- Rendre le site accessible aux personnes handicapées et leur permettre une autonomie maximale dans l'enceinte,
- Mettre le site en conformité avec les obligations du droit du travail notamment en créant des vestiaires « hommes » et des vestiaires « femmes » pour le personnel



**Ces travaux nous obligent à fermer le Centre nautique pour une durée de 4 mois en période estivale.** Cette contrainte n'est pas sans incidence budgétaire, puisque générant un manque à gagner sur les recettes de fonctionnement de l'ordre de 40 000 € en partie compensé par des économies sur les dépenses de fonctionnement durant cette période.

Dans ce budget 2013 et dans le domaine sportif, il est également prévu la **mise aux normes fédérales de notre**